



STATION
ŒNOTECNIQUE
DE CHAMPAGNE



BAKTOL 150

Bisulfite de potassium Antiseptique - Antioxydant - Antioxydase

CARACTERISTIQUES

Solution contenant 150 g/L de SO₂ sous la forme de bisulfite de potassium de formule KHSO₃. BAKTOL 150 présente l'odeur caractéristique du SO₂ et, bien que cette odeur soit faible, il est préférable de ne pas la respirer.

BAKTOL 150 possède toutes les propriétés du SO₂ (voir fiche BAKTOL P). La solution est prête à l'emploi. Il suffit de mesurer un volume.

BAKTOL 150 est tamponné de façon à réduire les pertes de SO₂ dans l'atmosphère, à rendre sa manipulation plus facile et à améliorer sa conservation pendant longtemps, même dans un bidon entamé.

Correspondances:

- Dose de SO₂ apportée par 1 cL (10 mL) de solution BAKTOL 150 : 1,5 g.
- Dose de solution nécessaire pour apporter 1 g de SO₂ : 0,66 cL.

PROPRIETES ŒNOLOGIQUES

- Antiseptique
- Antioxydant
- Antioxydase

DOSE D'EMPLOI

Les doses sont extrêmement variables suivant les circonstances et les périodes d'utilisation. Il est préférable de se référer aux conseils de l'œnologue.

MODE D'EMPLOI

Mesurer la quantité nécessaire dans une éprouvette graduée ou tout autre récipient gradué. Introduire dans la masse à traiter et homogénéiser.

Au contact des matières colorantes, le SO₂ les décolore instantanément. Cette décoloration est réversible. Dès que le SO₂ libre est disparu, la totalité de la matière colorante revient.

Précaution d'utilisation :

Produit pour usage œnologique et exclusivement professionnel.

Utiliser conformément à la réglementation en vigueur.

CONDITIONNEMENT

Flacons 1 L
Bidons 5 L
Bidons 10 L

CONSERVATION

Emballage plein, scellé d'origine, à l'abri de la lumière dans un endroit sec et exempt d'odeur. Hors gel.

Emballage ouvert : à utiliser rapidement.

Les informations figurant ci - dessus correspondent à l'état actuel de nos connaissances. Elles sont données sans engagement ou garantie dans la mesure où les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle. Elles ne dégagent pas l'utilisateur du respect de la législation et des données de sécurité en vigueur. Ce document est la propriété de SOFRALAB et ne peut être modifié sans son accord.

350/2019- 1/1